

## Démarrage de la campagne électorale pour les élections collinaires au Burundi

APA, 24-08-2010 Bujumbura (Burundi) - La campagne électorale pour les élections collinaires ou de quartiers au Burundi, prévue le 7 septembre prochain, a débuté lundi pour se clôturer le 4 septembre, a appris APA auprès de la CENI. Plus de 38 000 candidats dont 8700 femmes se feront élire pour diriger les 2905 collines que compte le Burundi. Les collines ou quartiers sont les plus petites entités administratives et circonscriptions électorales du pays comptant parfois dix ménages.

Les conseillers collinaires qui seront élus au cours de ces élections, qui clôtureront les scrutins inscrits à l'agenda du cycle électoral de 2010, sont appelés notamment à suivre pour le compte de la population, la gestion des affaires de la colline ou du quartier, à assurer l'arbitrage, la médiation, la conciliation ainsi que le règlement des conflits sociaux de voisinage. En outre, le chef de colline ou de quartier, quant à lui, est l'animateur de la paix sociale et du développement dans sa circonscription. Le Conseil National pour la Défense de la Démocratie/Forces de Défense de la Démocratie (CNDD-FDD, au pouvoir) a largement gagné toutes les élections organisées au niveau des communales du 24 mai de la présidentielle du 28 juin, des législatives et sénatoriales des 23 et 28 juillet 2010. Une particularité de ces élections collinaires, est que tous les candidats qui seront élus au cours de ce scrutin au suffrage universel direct, sont des indépendants et ne sont affiliés à aucun parti politique burundais. Le vote se fera à bulletin unique. L'électeur choisit trois noms. Le candidat qui aura le plus de voix sera élu président du conseil de colline et/ou de quartier qui sera composé de cinq membres. Le vote dans les circonscriptions électorales qui sont des collines ou des quartiers dans les villes sera supervisé par la Commission électorale Communale. Ce dernier scrutin à la base interviendra pour boucler un cycle électoral marathon qui a déjà porté sur les communales du 24 mai, la présidentielle du 28 juin, législatives et sénatoriales des 23 et 28 juillet 2010.